



# L'eau en Normandie

Enjeux d'une gestion  
durable de la ressource

**Avril 2023**

Présenté par André Berne



## EAU SECOURS

Longtemps la Normandie a eu une réputation de région verte et pluvieuse. Mais désormais, comme un peu partout en France (et ailleurs), la sécheresse y fait régulièrement les gros titres. Parmi le cortège de bouleversements liés au changement climatique, les conséquences sur l'eau sont déjà importantes. Les restrictions d'usage de l'eau ont été généralisées à l'ensemble des départements normands durant l'été 2022, avec des tensions sur l'alimentation en eau potable et la conciliation des usages, des impacts sur la production agricole, la faune et la flore. Au printemps 2023, plusieurs d'entre eux sont déjà concernés par des restrictions.

## VERS LE LENT DÉBIT DE L'EAU ?

En Normandie, les travaux du GIEC normand projettent une modification importante de la répartition spatio-temporelle de la ressource disponible, avec davantage d'eau en hiver et moins durant les trois autres saisons, ainsi que des risques de dégradation de sa qualité (en raison de la hausse de la température de l'eau et de la diminution du débit des rivières en été, générant une moindre dilution des polluants). Pluies intenses, élévation du niveau de la mer et risques accrus d'érosion et de submersion marines font également

partie du scénario normand. La problématique de l'eau ne se réduit pas à celle du dérèglement climatique. La qualité des eaux de surface et souterraines est ainsi encore éloignée de l'objectif de bon état initialement fixé pour 2015 par la Directive cadre sur l'eau (DCE) de 2000. Cet objectif ne sera pas atteint en 2027, en France comme en Normandie. Si les enjeux sont désormais connus, les adaptations nécessaires doivent maintenant faire l'objet d'une mobilisation de toutes les parties prenantes.

### Les enjeux

- Préservation et amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques
- Gestion quantitative de l'eau face à la moindre disponibilité de la ressource
- Gestion des risques liés à l'eau (érosion et ruissellement, inondations...)
- Organisation et financement de la politique de l'eau



## ETAT DES LIEUX

La Normandie se situe en grande majorité sur le bassin Seine-Normandie, et pour une faible part sur le bassin Loire-Bretagne (essentiellement le sud de l'Orne). D'après l'état des lieux réalisé en 2019, 93 % des eaux souterraines du bassin Seine-Normandie sont en bon état quantitatif. Le bassin Seine-Normandie a moins souffert de la sécheresse en 2022 que d'autres bassins, notamment grâce au soutien d'étiage permis par les Grands lacs de Seine. Mais si l'enjeu quantitatif reste (pour l'heure) moins prégnant qu'ailleurs, plusieurs territoires du bassin sont vulnérables face au manque d'eau.

Par ailleurs, la qualité des eaux du bassin Seine-Normandie laisse globalement à désirer, en dépit des progrès observés ces dernières décennies. Il s'agit d'un bassin fortement peuplé, urbanisé et industrialisé, où les activités agricoles occupent une place importante, avec un littoral largement anthropisé qui voit sa population augmenter considérablement en été avec l'afflux de touristes. L'estuaire de la Seine constitue l'exutoire de l'ensemble des rejets domestiques, industriels, portuaires, et agricoles d'un espace très densément peuplé, concentrant ainsi un cocktail de substances chimiques et/ou toxiques.



## ETAT DES LIEUX

En Normandie, l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, l'important déclin de la surface en prairies, du bocage, des zones humides et la fragmentation des cours d'eau ont des impacts sur la qualité des eaux. L'état écologique des cours d'eau normands est cependant meilleur que celui de l'ensemble du bassin Seine-Normandie. Ainsi, 42 % des eaux de surface sont en bon état écologique, contre 30 % à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Cependant, moins de 23 % des eaux souterraines sont en bon état chimique (5 masses d'eaux sur 22), contre 28 % pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie, essentiellement en raison de la présence de nitrates ou d'herbicides et de leurs métabolites (produits de dégradation), avec des impacts sur l'eau potable distribuée.

### Qui fait quoi ?

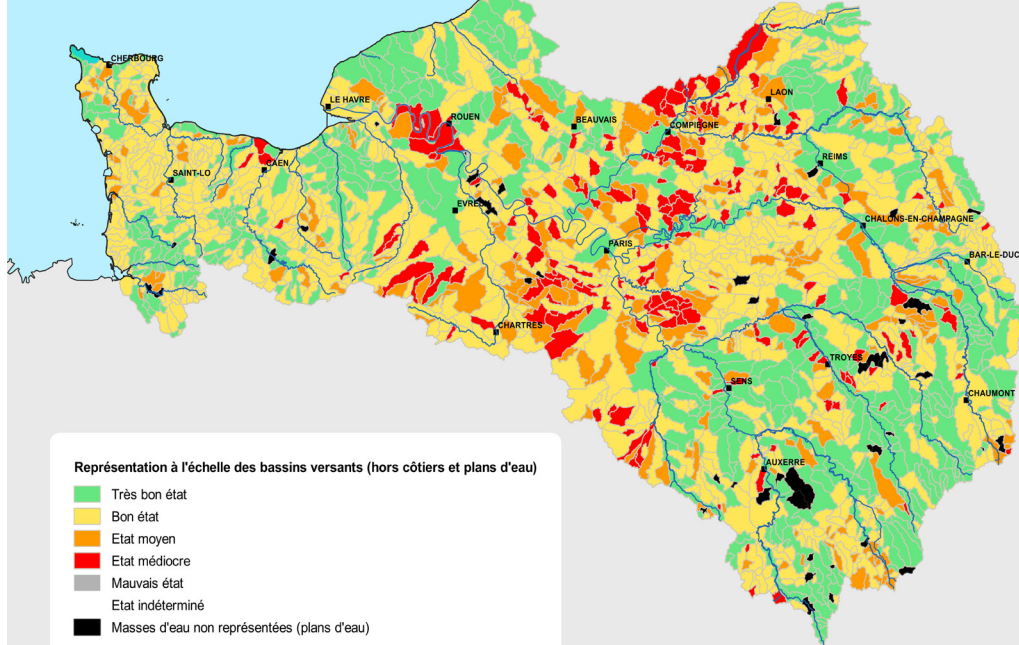
L'Etat est en charge de la réglementation et de la coordination des politiques publiques en matière d'eau. Sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, les 6 Agences de l'eau perçoivent des redevances sur ses usages qu'elles réinvestissent pour contribuer au financement d'actions en faveur de la gestion du petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement), de la réduction des pollutions et de la préservation et restauration des milieux aquatiques – en vertu du principe « l'eau paie l'eau ».

### Les acteurs majeurs

A l'échelle des collectivités territoriales, les communes et leurs groupements (EPCI, syndicats mixtes) sont les acteurs majeurs des politiques de l'eau dans les territoires. Plusieurs lois récentes ont renforcé le rôle des EPCI, désormais en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), de l'eau potable et de l'assainissement (historiquement du ressort des communes). De son côté, la Région ne dispose pas de compétence obligatoire dans ce domaine. Néanmoins, son rôle de cheffe de file en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de climat et de biodiversité, lui confère différents leviers pour contribuer à une gestion durable de la ressource.



## Etat des eaux 2022 - Etat écologique des masses d'eau de surface



Source : AESN, DRIEAT / Réalisation : AESN, DRIEAT - Etat des eaux 2022

## Les ennemis de l'eau

En 2022, l'état des lieux intermédiaire (faisant suite à celui de 2019) réalisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie indique que le bassin ne se situe « pas sur la bonne trajectoire ». Ainsi, le bon état écologique des eaux de surface du bassin est en légère baisse à 30 % contre 32 % en 2019. Les cours d'eau sont notamment dégradés en raison de facteurs liés à l'hydromorphologie (déb

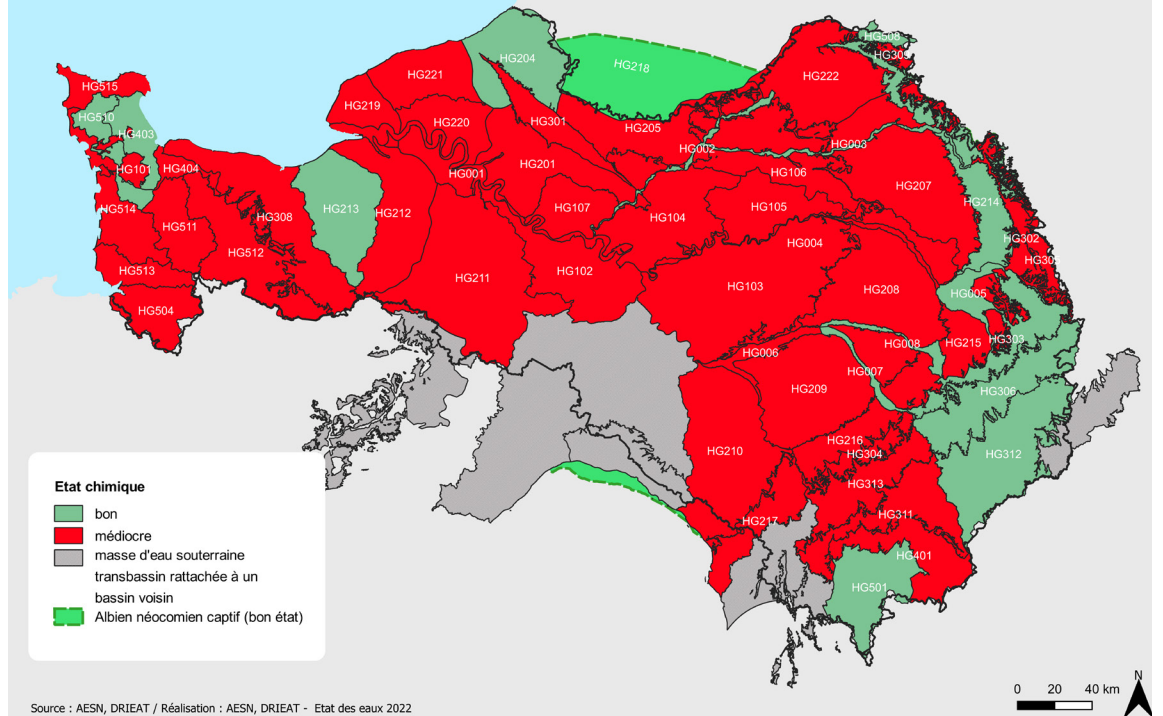
insuffisants, obstacles à l'écoulement et altérations de la continuité écologique par la présence de barrages et de seuils, atteintes à la morphologie des rivières liées à l'artificialisation des berges...). Le bon état chimique des cours d'eau régresse lui aussi (28 % en 2022 contre 32 % en 2019), notamment en raison de la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), issus en particulier du transport routier et du chauffage.

## Polluants un jour, polluants toujours ?

Le bon état chimique des eaux souterraines est également en léger recul en 2022 à 28 % (avec 16 masses d'eaux sur 57 en bon état, contre 17 en 2019), les principaux facteurs de mauvais état chimique étant les pesticides et leurs métabolites dans 60 % des cas et les nitrates dans 43 %. Plusieurs études ont récemment révélé la présence de métabolites de pesticides dans la ressource (et dans l'eau potable). Ainsi, en Normandie, en 2021, 16 % de l'eau potable distribuée a été

en situation de non-conformité (ponctuelle ou récurrente) en raison de la présence de métabolites d'herbicides. Par ailleurs, la Vallée de Seine et l'estuaire de la Seine sont affectés par des pollutions issues des activités industrielles (pour partie héritées d'activités passées, à l'image du PCB). La présence de perfluorés (polluants dits « éternels ») ou encore de résidus médicamenteux et pharmaceutiques y a également été mise en évidence.

## Etat des eaux 2022 - état chimique des masses d'eau souterraine



Source : AESN, DRIEAT / Réalisation : AESN, DRIEAT - Etat des eaux 2022

## Petit cycle et eaux pluviales

### Réduire les pollutions

- Améliorer la qualité de l'eau potable en protégeant les aires d'alimentation de captages
- Etre plus performant dans l'assainissement en tenant compte de la baisse annoncée du débit des rivières
- Mieux gérer les eaux pluviales

### Accompagner

#### les acteurs économiques et les usagers vers la sobriété

- Mettre en œuvre et accélérer la transition agroécologique
- Réduire les prélèvements et les pollutions issus des activités industrielles et économiques
- Sensibiliser à la sobriété et mieux informer les citoyens

### Gestion quantitative

#### Faire face à la moindre disponibilité de la ressource

- Réduire les fuites et les pertes sur les réseaux
- Développer la tarification sociale et progressive
- Favoriser et prioriser le stockage de l'eau dans les nappes, les sols, les zones humides et les mares
- Développer et mettre en œuvre la REUT (Réutilisation des eaux usées traitées) progressivement, en veillant à la sécurité sanitaire, aux besoins des milieux aquatiques en période d'étiage, et aux usages auxquels elle se destine.

## Grand cycle de l'eau

### Préserver et restaurer les milieux aquatiques

- Restaurer les continuités écologiques et la fonctionnalité des milieux aquatiques
- Recourir prioritairement aux solutions fondées sur la nature (SfN) face aux risques naturels, climatiques et littoraux

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE NORMANDIE

L'eau en Normandie : enjeux d'une gestion durable de la ressource | Présenté par André Berne | Avec le concours de Pierre Landais  
Crédits photos : Adobe Stock | Crédits cartes Agence de l'Eau Seine-Normandie

Rapport complet à retrouver sur [cesernormandie.fr](http://cesernormandie.fr) ou en flashant le QR Code

Caen Abbaye aux Dames - CS 50523 - 14 035 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90  
Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76 174 ROUEN Cedex | 02 35 52 56 30

